

copie à P.

Berne, le 1er mai 1947.

Personnelle et confidentielle

Monsieur le Ministre,

J'ai bien reçu votre lettre du 23 avril concernant la canonisation de Nicolas de Flue.

Le Conseil fédéral s'est prononcé au cours de sa séance du 25 avril. Il ne se fera pas représenter officiellement aux cérémonies qui entoureront la canonisation, ces cérémonies ayant un caractère exclusivement religieux. Par conséquent, l'envoi d'un ministre chargé d'une mission spéciale est exclu. Il serait d'ailleurs difficile, étant donné que M. Celio sera à Rome, de ne pas le désigner comme délégué du Conseil fédéral si celui-ci était représenté officiellement.

Quant à une normalisation plus complète de nos rapports avec le Vatican, j'ai eu l'occasion de m'en entretenir récemment avec M. Etter, Président de la Confédération. Celui-ci m'a déclaré qu'il ne ferait, dans les circonstances actuelles, aucune proposition ayant pour objet la nomination d'un ministre auprès du Saint-Siège. De mon côté, je crois qu'aujourd'hui une initiative de ce genre serait vouée à l'insuccès et provoquerait au surplus de violentes polémiques. Celles-ci seraient d'autant plus vives de la part des milieux réformés qu'en Espagne, sous le régime du Général Franco, les protestants ont été persécutés et qu'en Italie, non seulement la Constituante entend ne pas assorder à la religion réformée les mêmes droits qu'à la religion catholique, mais encore, d'après des informations de presse, le Gouvernement a pris des mesures à l'égard de communautés protestantes. La sagesse exige qu'on s'en tienne aujourd'hui au vieux précepte: "quieta non movere", dans l'intérêt de la paix confessionnelle dans

Monsieur R. de W e s k ,
Ministre de Suisse en Italie,

R o m e .

no 5 1937

Berne, le 1er mai 1937

notre pays.

La décision du Conseil fédéral, prise après une discussion très amicale et à l'unanimité, paraît être bien accueillie par l'opinion publique.

J'ai prié le Service des Affaires politiques de prendre les renseignements que vous désirez sur la participation suisse aux fêtes vaticanes et sur le programme des pèlerinages, et de vous les communiquer. Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de ma haute considération.

sig. Max Petitpierre

Ministère de Suisse et Italie

1937